École de Voile Courseulles-Sur-Mer

École Française de Voile – Affiliée FFV – Agréée Jeunesse et Sport – Affiliée FFCV
Place Docteur Lerosey – 14470 Courseulles-Sur-Mer
Siret : 503.405.318.00018

Tél : 02.31.37.92.59 Mail : info@edvcourseulles.fr Site : www.edvcourseulles.fr

INSCRIPTION VOILE A L'ANNÉE 2018 / 2019

NOM PRENOM DU STAGIAIRE : _____

DATE DE NAISSANCE : _____ AGE : _____

ADRESSE : _____

_____

EMAIL : _____

TELEPHONE : _____ _____

MATIN : Groupe Multi-niveau 9H-12H	
☐ CATAMARAN - *9 / 14 ans*	325 €
☐ PLANCHE A VOILE - *à partir de 10 ans*	325 €
APRES-MIDI : Groupe Multi-niveau 14H - 17H	
☐ CATAMARAN - *Ados / Adultes*	350 €
☐ PLANCHE A VOILE - *à partir de 10 ans*	325 €

AUTORISATION PARENTALE POUR LES MINEURS

Je soussigné _____
déclare pour moi-même,ou pour l'enfant _____

- *ne faire l'objet d'aucune contre-indication médicale à la pratique des activités nautiques*
- *autorise le Responsable de l'Ecole de voile auquel est confié l'enfant à prendre, sur avis médical, en cas d'accident, toutes mesures d'urgence, tant médicales que chirurgicales, y compris éventuellement d'hospitalisation.*
- *atteste avoir pris connaissance du règlement intérieur de l'Ecole de Voile de Courseulles*
- *autorise l'Ecole de voile à utiliser l'image du stagiaire dans le cadre de sa communication*
- *autorise mon enfant à se déplacer avec les Educateurs sportifs du club*
- *avoir été informé, que je pouvais souscrire à une assurance complémentaire si je le souhaitais*
- *atteste que mon enfant est capable de plonger puis de nager au moins 25 m en eau profonde (- de 16 ans)*
- *atteste que mon enfant ou moi-même, est capable de plonger puis de nager au moins 50 m en eau profonde (+ de 16 ans)*
- *Je m'engage à respecter la zone de navigation et à respecter les consignes de sécurité données par le moniteur.*

	TARIFS		
ACTIVITÉ	*Paiement 1 fois*		
	Paiement en 2 fois		*Septembre*
			Mars
LICENCE	2019		
TOTAL			

"Lu et approuvé"

Signature

L'intégralité du règlement doit être versée à l'inscription.
Un paiement en 2 fois est possible, il suffit de mentionner "septembre" et "mars" au dos des chèques.
Le certificat médical est obligatoire, il doit être fourni à l'inscription.

ATTENTION

Aucune préinscription par mail ou par téléphone ne sera possible. Seuls les dossiers déposés au secrétariat ou envoyé par courrier complets seront acceptés !